



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 27 MARS 2023

Nombre de conseillers : 30  
- Présent(e)s : 25  
- Pouvoirs : 3  
- Excusé(e)s :  
- Absent(e)s non excusé(e)s : 2

L'an deux mil vingt-trois, le 27 Mars, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 20 Mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à l'Espace Jean Gabin à CHAPONNAY, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLELIO.  
Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s :

Mmes et MM, Raymond DURAND, Maryse MERARD, Cécile SUBRA (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Patrice BERTRAND, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Martine JAMES, Christelle REMY (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennnes), Pierre BALLELIO, Sylvie CARRE, Lilian CARRAS, Arnaud DELEU, Pascale LUCARELLI, René MARTINEZ, Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Denis CATHEBRAS, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézín du Rhône), Michel BOULUD, Frédérique LEPERS (Simandres), Mattia SCOTTI, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Patrice LAVERLOCHERE (Ternay)

Pouvoirs :

M. Nicolas VARIGNY (Chaponnay) a donné pouvoir à M. Raymond DURAND (Chaponnay)  
Mme Béatrice CROISILE (Ternay) a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL (Ternay)  
M. Roberto POLONI (Ternay) a donné pouvoir à M. Mattia SCOTTI (Ternay)

Excusé(e)s :

/

Absent(e)s non excusé(e)s :

Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)  
Mme Justine BONNARD (Ternay)

N°2023-35-7.5.3  
27/03/2023

Attribution de subventions aux associations et organismes publics pour l'année 2023

**Pierre BALLELIO, Président, rappelle à l'assemblée que :**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1er septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

**Considérant** les résultats 2022 ;

**Considérant** les commissions finances des 22 février et 15 mars 2023 ;

**Considérant** les bureaux communautaires des 30 janvier, 6 février, 13 février et 13 mars 2023 ;

**Considérant** le Débat d'Orientation Budgétaire du 27 février 2023 ;

**Considérant** les souhaits des commissions :

- Commission Aménagement du territoire, extension et création des parcs d'activités, logement du 10 janvier 2023 ;
- Commission communication, évènementiel, tourisme du 7 décembre 2022 ;
- Commission vie économique/emploi du 14 décembre 2022 ;
- Commission environnement, transition énergétique et agriculture du 6 décembre 2022 ;
- Commission mobilités et déplacements du 9 novembre 2022 ;

- Commission écoles de musique du 2 février 2023 ;

**Considérant** la nécessité de prendre une délibération pour allouer des subventions à des associations et à des organismes publics pour chaque exercice budgétaire ;

Pour l'année 2023, conformément aux sommes inscrites dans le BP 2023, il est proposé les subventions aux associations et organismes publics suivants :

**Emploi/Vie économique :**

- Association « Les Jardins de Lucie » : 18 000€ ;
- Chambres des Métiers et de l'Artisanat du Rhône, de l'Ain, de l'Isère et des deux Savoires, Maisons Familiales Rurales (MFR Saint-André Le Gaz, MFR la Palma, MFR Balan, MFR Chaumont, MFR Saint Laurent de Chamousset, MFR Domaine de la Saulsaie, MFR EO La Grive, MFR Mozas, MFR Montbrison, MFR Villié Morgon, MFR Charentay, MFR des 4 Vallées, CMA Lyon-Rhône, BTP CFA Loire, CECOF CFA, Lycée professionnel privé rural de l'Ain, Ecole La Mache, CFA Les Mouliniers, EFMA de Bourgoin-Jallieu, MFR Lamure sur Azergues, BTP CFA Ain Bourg en Bresse) : 30€ par apprenti du Pays de l'Ozon, dans la limite des inscriptions budgétaires soit : 1 500€ ;
- Mission locale Rhône Sud Est : 54 000€ ;

**Développement économique :**

- ALYSEE : 3 000€ ;
- Aide au maintien des commerces de centres bourg en partenariat avec la Région AURA : 6 000 € au titre de 2022 ;
- Agence d'urbanisme (schéma d'accueil entreprises, inventaire des zones d'activités économiques, étude capacitaire de la ZI du Pontet à St Symphorien d'Ozon) : 39 650€ ;

**Tourisme :**

- Fédération Française de Randonnée (pour la réalisation de balisage de sentier) : 1 700€ ;

**Environnement/Transition énergétique :**

- Groupement de défense sanitaire du Rhône, dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique : 3 000€ ;
- ALTE 69 (économe de flux – plateforme suivi des consommations énergétiques) : 7 700€ ;
- ATMO (accompagnement dans l'élaboration des fiches actions du PCAET) : 6 100€ ;
- EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustification) pour la mise en œuvre du plan d'actions 7 000€

**Agriculture :**

- Association Paragrêle 69 : dans le cadre de la pérennisation du système de lutte anti-grêle : 22 000€ ;
- Chambre d'Agriculture du Rhône, dans le cadre du contrat d'animation territoriale : 15 000€ ;
- Animation du plan agroenvironnemental climatique : 2 500€ au titre de 2021 et 2 500€ au titre de 2022 ;
- Semons l'Avenir (partenariat pour animation sur la thématique de l'agriculture) : 3 500€ ;

**Aménagement du territoire :**

- Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'Édicnème Criard, à l'association Ligue de Protection des Oiseaux et l'Association Porte de l'Isère Environnement : 1 125€ au titre de 2022 et 1 125€ au titre de 2023 ;

Mobilités et déplacements :

- CEREMA dans le cadre du partenariat pour l'amélioration du fonctionnement du pôle d'échange (gare de Sérézin du Rhône) : 6 700€ ;

Ecoles de musique :

- Association Vincent d'Indy : 40 000€.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** de verser les subventions précitées aux associations et autres organismes publics ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire au versement des montants susvisés ;
- **DIT** que les crédits budgétaires sont prévus au BP 2023 du budget principal au chapitre 65.

Télétransmise en Préfecture le **31 MARS 2023**  
Affichée le  
Certifiée exécutoire le **31 MARS 2023**

Pour extrait conforme au registre,  
Pierre BALLELIO  
Président

*Pour le Président empêché,*  
*le ...<sup>2</sup>... Vice-président*  
*Michel Baulieu*



2023-03-27 14:00:00  
2023-03-27 14:00:00

2023-03-27 14:00:00  
2023-03-27 14:00:00

